

# technicolor

---

## CREATIVE STUDIOS

### Technicolor Creative Studios Finalisation des opérations de regroupement des actions de Technicolor Creative Studios

- **Regroupement d'actions par voie d'échange de cent (100) actions anciennes d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01€) contre une (1) action nouvelle d'une valeur nominale d'un euro (1€)**
- **Prise d'effet du regroupement (cotation des actions nouvelles) : 18 juillet 2023**

**Paris (FRANCE), le 19 juillet 2023** - Technicolor Creative Studios (Euronext Paris : symbole TCHCS) (la « **Société** ») annonce la réalisation le 18 juillet 2023 du regroupement de la totalité des actions de la Société en circulation, tel que décidé par décision de la Directrice Générale du 30 mai 2023, suivant subdélégation du Conseil d'administration du 15 mai 2023, prise conformément à la vingt-sixième résolution à caractère extraordinaire de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2023.

Le regroupement s'est traduit par l'échange de cent (100) actions anciennes d'une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01€) (les « **Actions Anciennes** ») contre une (1) action nouvelle d'une valeur nominale d'un euro (1€) (une « **Action Nouvelle** »).

Les principales caractéristiques de ce regroupement d'actions, telles que détaillées dans l'avis de regroupement paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 31 mai 2023 et dans le communiqué publié par la Société à la même date, sont les suivantes :

- **Nombre d'Actions Anciennes soumises au regroupement** : deux milliards cinq cent cinquante et un millions cent quatre-vingt-deux mille deux cent soixante-dix (2.551.182.270) actions d'un centime d'euro (0,01€) de valeur nominale chacune.
- **Nombre d'Actions Nouvelles issues du regroupement** : vingt-cinq millions cinq cent onze mille huit cent vingt-deux (25.511.822) actions d'un euro (1€) de valeur nominale chacune.
- **Cotation des Actions Nouvelles** : les Actions Nouvelles issues du regroupement ont été admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, à compter du 18 juillet 2023, premier jour de cotation, et se sont vu attribuer un nouveau code ISIN (FR001400I939).

L'actionnaire qui n'a pas pu obtenir un nombre d'actions multiple de 100 sera indemnisé à hauteur de ses rompus restants dans un délai de 30 jours par son intermédiaire financier.

Les étapes à venir des opérations relatives au regroupement auront lieu selon le calendrier indicatif suivant :

18 juillet 2023	Cotation des Actions Nouvelles
19 juillet 2023	Date d'inscription en compte des Actions Nouvelles ( <i>Record date</i> )
20 juillet 2023	Date de livraison ( <i>Payment Date</i> ) des Actions Nouvelles et début de la période d'indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers
20 août 2023	Date limite de la période d'indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers

**Ajustement du ratio de conversion des obligations convertibles en actions et de la parité d'exercice des bons de souscription d'actions :**

En conséquence du regroupement d'actions, et par décision de la Directrice Générale du 18 juillet 2023, le ratio de conversion des obligations convertibles en actions (« **OCA** ») et la parité d'exercice des bons de souscription d'actions (« **BSA** ») sont ajustés selon les modalités suivantes, détaillées dans la vingt-sixième résolution de l'Assemblée Générale et reprises dans l'avis de regroupement publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires :

- **Ajustement du ratio de conversion des OCA** : le nouveau ratio de conversion des OCA sera égal à 20 OCA pour 1 Action Nouvelle ;
- **Ajustement de la parité d'exercice des BSA** : la nouvelle parité d'exercice des BSA sera égale à 100 BSA pour 1 Action Nouvelle.

\*\*\*

**A PROPOS DE TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS**

Les actions de Technicolor Creative Studios sont admises à la cotation sur le marché régulé d'Euronext Paris (symbole : TCHCS).

Technicolor Creative Studios est une entreprise de technologie créative offrant une expertise de renommée mondiale dans le domaine de la production, animée par un seul objectif : la réalisation d'idées ambitieuses et extraordinaires. Regroupant un réseau de studios multirécompensés, MPC, The Mill, Mikros Animation et Technicolor Games, nous inspirons les entreprises créatives du monde entier afin de leur permettre de produire leurs œuvres les plus emblématiques.

Nos équipes internationales d'artistes et d'experts en technologies s'associent à la communauté créative dans les domaines du cinéma, de la télévision, de l'animation, des jeux vidéo, de l'expérience de marque et de la publicité afin d'apporter l'art universel de la narration aux publics du monde entier.

[www.technicolorcreative.com](http://www.technicolorcreative.com)

**Relations investisseurs :**

[investor.relations@technicolor.com](mailto:investor.relations@technicolor.com)

**Presse :**

Image 7 : [Technicolorcreative@image7.fr](mailto:Technicolorcreative@image7.fr)